



ASSEMBLEE GENERALE de l'UDSP 68

24 JUIN 2023

à Colmar

Etaient présents : Voir liste de présence

Etaient excusés : Voir liste de présence

A 14H00 le Président Martin KLEIN accueille les membres, remercie Mr Jean-Marie WENDLING sous-préfet d'Altkirch et le Colonel Hors Classe Patrice GERBER pour leur présence, et demande d'observer une minute de silence à la mémoire de nos collègues décédés.

Intervention de Mr Jean-Marie WENDLING

Mr Jean-Marie WENDLING, représentant M. le Préfet, salue tous les participants et se réjouit de la tenue de cette assemblée générale à la préfecture du Haut-Rhin. Pour lui c'est la manifestation de la considération de l'Etat. Il rappelle l'importance de ces rassemblements qui contribuent à la crédibilité du réseau fédéral. Le fait de jumeler cette rencontre à la journée nationale des sapeurs-pompiers, hommage de l'Etat, témoigne de la vigueur de notre réseau. Il met en avant, l'importance de la relation entre le SIS et l'UDSP et le fait que notre union, une des plus importantes de France, soit un véritable creuset d'une grande diversité.

Intervention du Colonel hors-classe Patrice GERBER

Le DDSIS remercie le sous-préfet pour l'accueil de cette AG à la préfecture, l'auditoire pour sa mobilisation, les intervenants du carrefour sur les comportements déviants ainsi que les organisateurs.

Il rappelle que depuis la dernière AG :

- Il y a eu beaucoup de travail sur le territoire ;
- Une forte sollicitation dans le cadre des renforts à l'été 2022 ;
- Le bon niveau de compétences des SP du Haut-Rhin ;

- Le lancement de la révision du SDACR qui devra donner de nouvelles pistes dans la complémentarité CPINI/ CD.

Il se félicite des bonnes relations entre le SIS, les services de l'état, les partenaires que sont les services de l'ordre ou les services hospitaliers mais aussi les élus locaux.

Enfin il met en avant le travail réalisé par l'UDSP et les bonnes relations UD / SIS.

Travaux Statutaires

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2022:

Aucune remarque n'étant formulée, le PV est approuvé à l'unanimité.

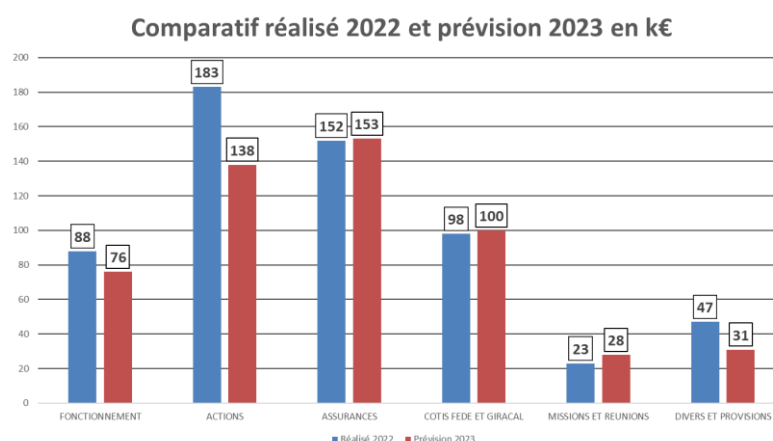
2. Rapport financier du Trésorier Général:

Le trésorier général, procède à la présentation des comptes pour l'exercice 2022

Les dépenses 2022 s'élèvent à 592 K€ et se déclinent :

- Le fonctionnement de notre UDSP (salaires, téléphonie, courriers et informatique) à hauteur de 88 K€ ;
- Les actions et notamment les déplacements sportifs, l'ODP, les JSP, les actions de solidarité et le soutien au musée pour 183 K€ ;
- Les assurances et notamment la prime versée à la MNSP pour 152 K€ ;
- Les cotisations à l'Union régionale Grand' Est et à la FNSPF pour 98 K€ ;
- Les frais de missions, congrès, réunions pour 23 K€ ;
- Les divers et provisions pour 47 K€.

La prévision de dépenses 2023 est estimée à 526 K€ est reprise sur le tableau ci-dessous

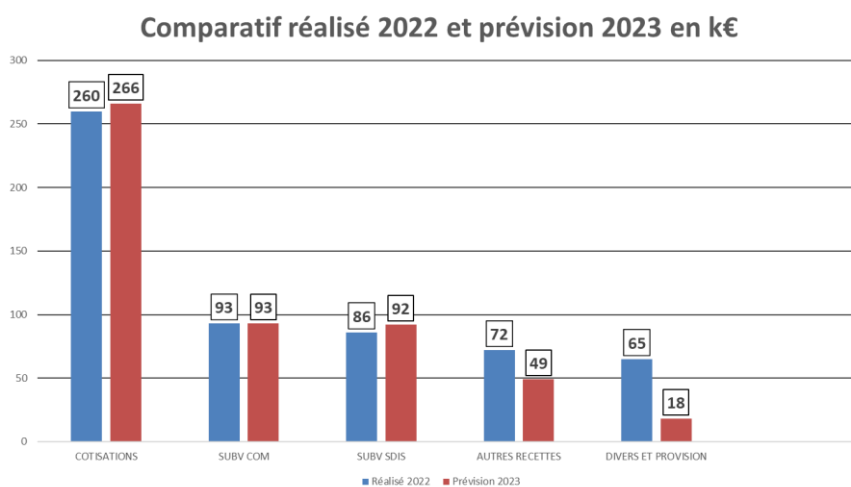


Les recettes de 2022 s'élèvent à 575 K€ et se déclinent ainsi :

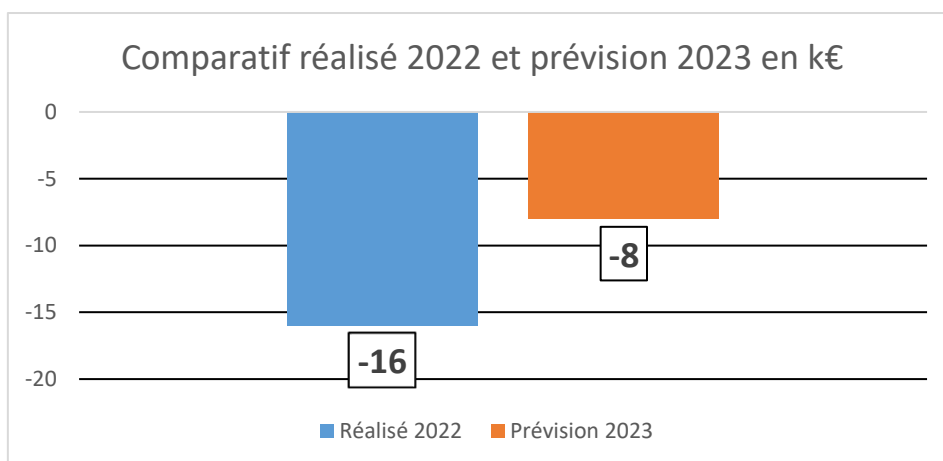
- Les cotisations pour 260 K€ ;
- Les subventions communales et du SIS 68 pour 179 K€ ;

- Les autres recettes à savoir la formation, les médailles ou insignes pour 72 K€ ;
- Les divers et provisions pour 65 K€.

La prévision de recettes 2022 est reprise sur le tableau ci-dessous



Le résultat de l'exercice 2022 s'établit à -16 K€ €. Le résultat du budget 2023 est estimé à - 8 K€



3. Evolution des effectifs :

Le trésorier général adjoint présente un bilan de l'évolution des adhésions sur 10 ans :

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Actifs	5452	5646	5304	5304	5152	5299	5026	4853	4658	4582	4437
Anciens	1696	1813	1799	1860	2149	2197	2258	2341	2429	2508	2543
JSP	1171	1255	1232	1185	1246	1259	1253	1264	1182	1185	1246
PATS	45	46	51	52	57	57	58	68	59	61	62
Bénévoles	377	512	545	538	582	625	622	667	645	612	655
Total	8741	9272	8931	8939	9186	9437	9217	9193	8973	8948	8943

Il précise certains points de la campagne d'adhésion :

- La liste est adressée en version dématérialisée aux amicales ;
- L'importance d'avoir un retour avant le 15/02 pour assurer la remontée vers la FNSPF ;
- La rigueur des renseignements portés sur le listing et notamment l'adresse mail ;
- Les règles pour éviter la double adhésion ;
- La bonne prise en compte lors des mutations des SP ;
- La nécessité d'enregistrer les JSP dès qu'ils sont engagés.

Enfin un dernier point sur les abonnements au magazine avec un minimum à 2.

4. Rapport du commissaire aux comptes :

Le commissaire aux comptes atteste :

- Qu'il a eu accès à l'ensemble des comptes ;
- Que les dépenses sont justifiées ;
- Qu'il a pu effectuer sa mission de contrôle et d'audit.

Il certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de notre association à la fin de cet exercice.

5. Rapport d'activité du Président Martin KLEIN :

Le Président annonce que c'est sa dernière AG. Atteint par la limite d'âge fin 2023, il quittera la présidence qu'il occupait depuis 2015. Il remercie le CA pour le travail effectué, rebondit sur le point des effectifs et rappelle qu'il est important de garder les anciens dans nos amicales.

Il revient sur la cérémonie à Paris avec la présence de nos JSP. Enfin il partage avec l'assemblée l'incompréhension et la déception des SP, lors de l'accueil place Beauvau, de ne pas avoir été reçus par le Ministre de l'Intérieur présent dans les lieux.

Il conclut par un grand remerciement.

6. Décharge au Conseil d'Administration pour la gestion de l'UDSP :

Le secrétaire générale pose la question aux membres présents s'ils donnent décharge au CA de l'UDSP pour la gestion 2022.

Avis favorable à l'unanimité.

7. Présentation des travaux des commissions :

a. Bilan de la commission SPV :

L'animateur dresse un bilan de l'action de sa commission :

- Mise en place de la commission qui aujourd'hui se compose de 28 SP, de 47 % de femmes, 80% d'homme du rang et sous-officiers, 20% d'officiers ;
- Cadence des réunions 3 à 4 par an ;
- Les travaux permettent d'alimenter les niveaux régionaux et nationaux ;
- Un point sur les actions dans le cadre de la directive européenne et l'arrêt Matzak ;
- Dépôt d'un livre blanc avec 76 recommandations ;
- Importance de la circulation de l'information montante et descendante.

b. Bilan des actions sportives et des actions des JSP :

L'animateur de la commission sport/JSP dresse un bilan exhaustif des activités sportives et des excellents résultats.

Côté JSP, c'est 68 sections qui encadrent nos jeunes et le bilan fait état :

- Bons résultats aux diverses formations ;
- Arrivée d'un nouveau référentiel de formation et d'évaluation ;
- Bonne prise en compte par le GFAP ;
- Les évolutions avec la mise en place de la plateforme informatique et les règles d'adhésion, ce qui permet un suivi en temps réel ;
- Les investissements réalisés grâce au soutien de l'UDSP ;

Il conclut en remerciant le SIS et l'UDSP.

c. Bilan d'activité de la commission formation :

Le secrétaire général dresse un bilan de fonctionnement de l'activité formation secourisme au sein de l'UDSP. Depuis 2014 c'est plus de 8 200 personnes formées, 800 formations pour 6 000 heures.

L'UDSP propose à la population les formations au PSC 1, PSE 1 et 2, GQS, SST, les recyclages.

Il rappelle l'intérêt qu'il y a pour les amicales d'organiser des actions de formation avec notamment :

- La possibilité de capter de futurs SPV ;
- La valorisation de l'image des SP ;
- L'augmentation des chances de survie sur la commune.

d. Bilan des DPS

Le secrétaire général rappelle les niveaux de DPS que l'UDSP peut proposer et la procédure de mise en place.

Un appel à candidature est lancé pour compléter l'équipe qui a en charge cette mission.

8. Bilan d'activité des Anciens SP et de l'ESAL:

L'animateur dresse un bilan de la section des anciens dont l'effectif est toujours en augmentation. En 2022 la sortie a eu lieu à Dannemarie avec la visite du mémorial et du musée. La sortie annuelle est programmée pour le 12 octobre avec la visite de la saline royale d'Arc et Senans et de Besançon en bateau.

Il encourage les amicales à garder leurs anciens. Un rappel est fait sur l'assurance décès toutes causes, la procédure de saisie de l'UDSP. De même la procédure pour que la veuve puisse toucher l'allocation ou la prestation de réversion.

L'ESAL, forte de 50 personnes, fonctionne bien. En 2022 ce n'est pas moins de 1 903 h de travail au profit du SIS, des compétitions sportives ou réunions. Christian BRUNNER détaille les types de missions et rappelle les contacts qu'il remercie particulièrement à savoir Philippe KATITSCH et Dany KIEFFER pour leur disponibilité et l'animation du réseau.

9. L'ODP :

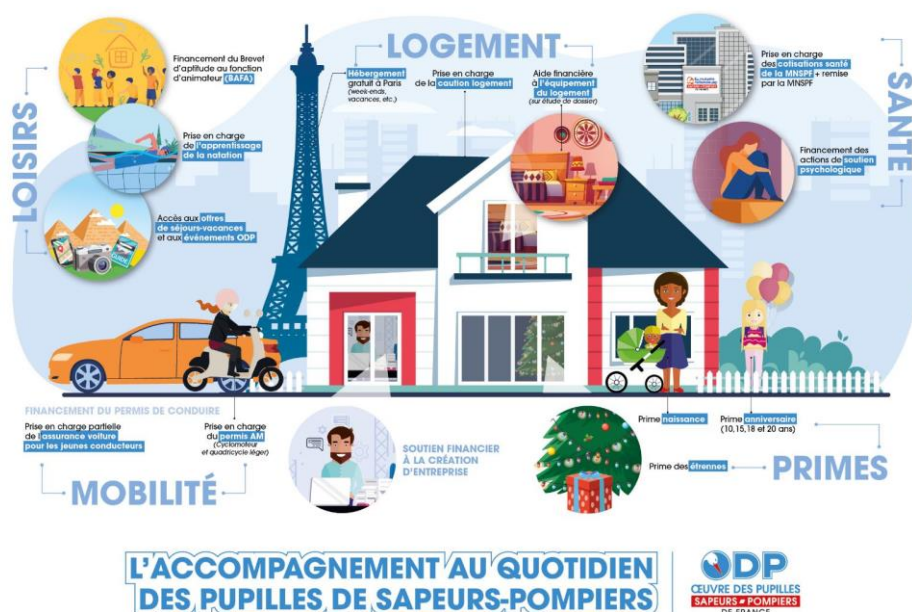
L'animatrice dresse un bilan de l'action de l'ODP en France :

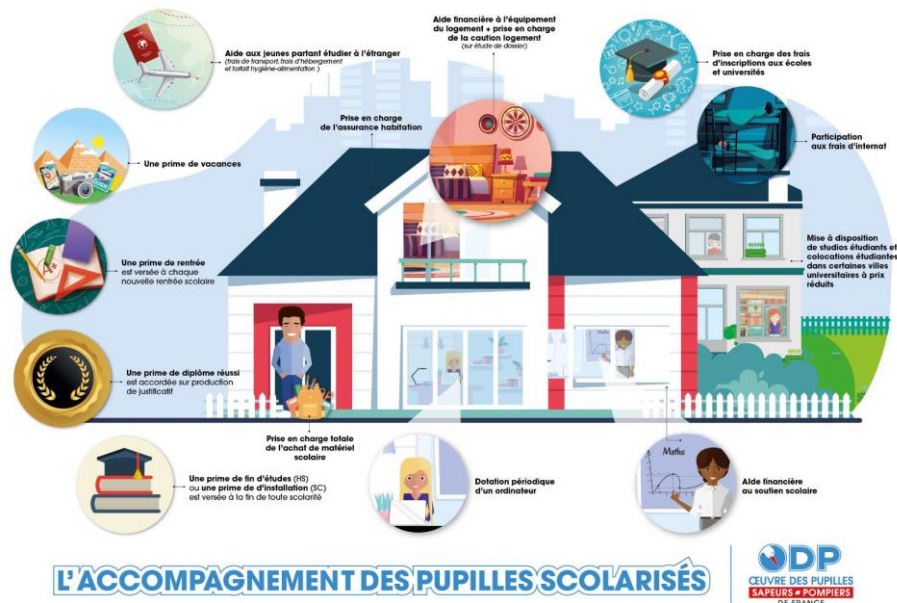
- 1 588 enfants pris en charge ;
- 1 053 familles représentées.

Dans le Haut-Rhin :

- 41 enfants pris en charge.

Elle rappelle qui sont les bénéficiaires et l'action pour les orphelins et les familles.

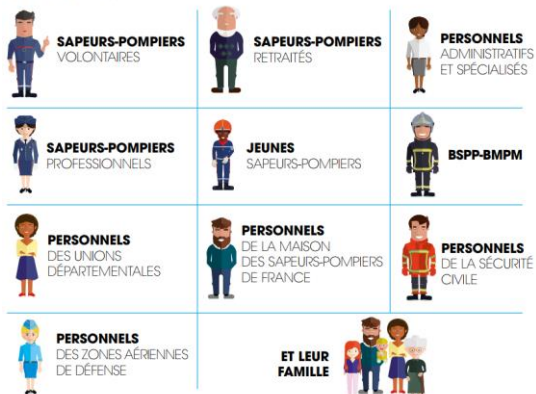




L'action pour les SP en difficultés

LES BÉNÉFICIAIRES

Le dispositif « Solidarités Pompiers de France » apporte un soutien et un accompagnement moral et financier aux :



Dans quels cas ?

- ✓ Accident
- ✓ Handicap
- ✓ Maladie de l'intéressé(e), de son conjoint, de son enfant
- ✓ Soins non pris en charge
- ✓ Séparation
- ✓ Décès
- ✓ Perte d'emploi

Les actions mises en place par le SP du département et le montant des

des familles ayant d'un enfant atteint d'une maladie chronique ou

ou un handicap se terminent les 10 et 19 novembre à Stosswihr.

10. Site Internet :

Le secrétaire général rappelle que ce site est celui de tous les SP du Haut-Rhin et qu'il a besoin de la contribution de tous pour exister. Il est à disposition de toutes les amicales.

www.udsp68.fr

11. Actualité fédérale :

Le premier vice-président dresse un point de situation :

- Election du nouveau président de la FNSPF : Jean-Paul BOSLAND ;
- Les travaux sur le SUAP ;
- Les travaux pour prendre en compte le changement climatique et ses conséquences. Le besoin en moyens humains se traduit au travers d'un objectif de 250 000 SPV.

- Les actions politiques :
 - Réforme des retraites avec de potentielles avancées pour les SPP et SPV ;
 - Quelques avancées pour les employeurs ;
 - Rapport sur la modernisation de la sécurité civile ;
 - Revalorisation des prestations de fin de service pour les SPV du CD ;
 - Modification du compte engagement citoyen ;
 - Le livre blanc en faveur du volontariat.

A 16H00 le Président Martin KLEIN remercie l'ensemble des participants, met fin à l'assemblée générale et accueille le Président du CASIS M. Frédéric BIERRY et M. le Préfet du Haut-Rhin M. Louis LAUGIER, ainsi que les parlementaires.

*Le président
de l'Union départementale
des sapeurs-pompiers du Haut-Rhin*



Martin KLEIN

